



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 15 avril 2024

79 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**BILAN 2023 DES ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS FONCIERES DE
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (534/3.2.1/2318C)**

L'article L. 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le bilan des acquisitions et cessions opérées par des établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant ».

La présente délibération a pour objet de répondre à cette obligation en établissant le bilan 2023 pour Mulhouse Alsace Agglomération.

En 2023, les acquisitions de Mulhouse Alsace Agglomération se sont élevées à 150.000,00 euros et les aliénations à 3.101.523,20 euros, somme à laquelle il convient d'ajouter une recette de 1.250.000 euros au titre du versement 2023 du paiement échelonné sur cinq ans suite à la signature entre Mulhouse Alsace Agglomération et la Ville de Mulhouse, en date du 02 décembre 2022, de la vente de plusieurs bâtiments sur le site DMC.

L'unique acquisition de 2023 a porté sur du foncier bâti voué à démolition dans le cadre de l'extension du dépôt SOLEA à Mulhouse. Les cessions ont essentiellement porté sur du foncier aménagé dans différentes zones de développement économique de l'agglomération mais ont également porté sur la vente du bâtiment 62 du site DMC à CITIVIA SPL pour un montant de plus de 2.300.000 euros.

BILAN 2023**I. ACQUISITION AMIABLE**

IMMEUBLE NATURE	ADRESSE	OBJET	PRIX (€)	DELIBERATION	TRANSFERT DE PROPRIETE
Maison d'habitation et un ensemble de garages	6 Rue Alain Baschung à Mulhouse	Acquisition de ce foncier pour le besoin d'extension du dépôt SOLEA situé rue de la Mertzau	150.000 toutes taxes comprises	25/04/2022	16/01/2023

II. CESSIONS

IMMEUBLE NATURE	ADRESSE	OBJET	ACQUEREUR	PRIX (€)	DELIBERATION	TRANSFERT DE PROPRIETE
Parcelle de terrain de 36 a et 43 ca	Lieudit Mine Amélie 1 à Wittelsheim	Cession du lot n°9 de la zone d'activités économiques Amélie Tranche III	SCI LETONO	131.148,00 TVA incluse	27/02/2023	25/07/2023
Parcelles de terrain de 34 a et 17 ca	Lieudits Hohmatten et Kirchmatten à Wittelsheim	Cession du lot n°2.4 de la zone d'activités économiques du Hohmatten	SCI CYRSIM	131.212,80 TVA incluse	04/07/2022 et 12/09/2022	11/09/2023
Parcelles de terrain de 17 a et 51 ca	Allée de la Harth à Dietwiller	Cession du lot n°7 de la zone d'activités économiques Technopark	SCI CMAVI 22	67.238,40 TVA incluse	04/07/2022	11/09/2023
Parcelles de terrain de 59 a et 05 ca	Lieudit Mine Amélie 1 à Wittelsheim	Cession des lots n°4 et 5 de la zone d'activités économiques Amélie Tranche III	SCCV PARC WITTELSHE IM	212.580 TVA incluse	04/07/2022	22/09/2023
Parcelle de terrain de 07 a et 99 ca	Route de Soultz à Wittenheim	Cession d'une parcelle complémentaire à l'acquéreur de la Maison du Bassin Potassique	SCI INTELIA OFFICE	65.000 hors taxes	07/11/2022	09/10/2023
Bâtiment 62 du site DMC	Rue de Thann	Opération de restructuration urbaine du quartier DMC	CITIVIA SPL	2.352.000 TVA incluse	04/07/2022	09/11/2023

Parcelles de terrain de 39 a et 54 ca	Lieudit Mine Amélie 1 à Wittelsheim	Cession des lots n°2 et 3 de la zone d'activités économiques Amélie Tranche III	SCI CEKA	142.344 TVA incluse	04/07/2022	06/12/2023
---------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------	----------	---------------------	------------	------------

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve le bilan 2023 des acquisitions et aliénations de Mulhouse Alsace Agglomération.

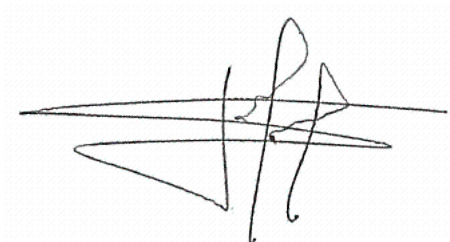
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN